

COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2014

Ordre du jour :

- ✓ Election du Maire
- ✓ Fixation du nombre des adjoints
- ✓ Election des Adjoints

Le Conseil Municipal de St-Quentin-Fallavier, dûment convoqué par le Maire le 1^{er} avril 2014, s'est assemblé à la Salle des Fêtes sous la présidence de Michel BACCONNIER, Maire.

Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 29.

Présents : Michel BACCONNIER – Andrée LIGONNET – Martial VIAL – Brigitte PIGEYRE – Claude BERENGUER – Bénédicte KREBS – Cyrille CUENOT – Cécile PUVIS DE CHAVANNES – Jean-Marc PIREAUX – Pascale RICCIETELLO – Norbert SANCHEZ CANO – Virginie SUDRE – Daniel TANNER – Bernadette CACALY – Sophie BAUDOUIN – Jean-Paul MOREL – Nicole MAUCLAIR – Henri HOURIEZ – Isella DE MARCO – Charles NECTOUX – Florence BECHNA – David CICALA – Odile BEDEAU DE L'ECOCHERE – Thierry VACHON – Christianne SADIN – Patrice SAUMON – Christophe LIAUD – Carine VAVRE

Mesdames et Messieurs les conseillers en exercice à l'exception de ceux qui, absents, ont délégué leur pouvoir : Pascal GUEFFIER à Andrée LIGONNET

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil : Claude BERENGUER a été désigné.

DELIBERATIONS

✓ **Election du Maire**

✓ **Fixation du nombre des adjoints**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'avant de procéder à l'élection des adjoints, le Conseil Municipal doit délibérer sur le nombre de ces derniers. Le Conseil Municipal détermine librement ce nombre sans que celui-ci puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal, en application de l'article L 2122.3 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil Municipal se compose de 29 membres

Cela représente 8 postes maximum pour la commune de St-Quentin-Fallavier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE la création de 8 postes d'adjoints**

A l'unanimité et cinq abstentions (David Cicala – Odile Bedeau de l'Ecochère – Thierry Vachon – Christianne Sadin – Patrice Saumon).

✓ **Election des adjoints**